

Motion du conseil syndical du SNUipp-FSU 79 concernant les évaluations nationales.

Le conseil syndical du SNUipp-FSU des Deux-Sèvres, réuni le 10 janvier, demande une consigne nationale de non passation des évaluations. Lors de la première session de septembre, les analyses que nous avons faites de ces évaluations et les échanges que nous avons eus avec les collègues de notre département nous ont amenés à engager une démarche intersyndicale. Un appel à boycott des évaluations ou à minima de non remontée des résultats a été rédigé par le SNUipp-FSU, SUD éducation, le SNUDI-FO, la CGT éduc' action et le SGEN-CFDT des Deux-Sèvres. Un écrit au DASEN ainsi qu'une audience intersyndicale ont permis de soutenir collectivement les collègues inscrits dans cette action. Nous devons dès aujourd'hui anticiper les consignes syndicales concernant les évaluations de mi-CP, et la profession ne comprendrait pas une consigne moins revendicative que pour les évaluations de septembre. De plus, plusieurs collègues, forts de l'expérience des évaluations de début d'année, et forts des débats que nous avons eus en RIS, tournées d'écoles et en stage, nous ont dit ne pas vouloir faire passer celles de janvier, mais attendent l'impulsion des organisations syndicales.

Dans le 79, les IEN ont été très insistants voire ont harcelé des équipes pour qu'elles fassent passer coûte que coûte les évaluations en septembre. Malgré cela, des collègues ont tenu bon, et l'intersyndicale a permis d'éviter des suites.

Le Conseil Syndical du SNUipp-FSU 79 pense donc qu'il est important, dans cette période de mobilisation tous azimut, que notre syndicat porte une consigne d'action claire et forte et que nous réaffirmions notre syndicat majoritaire comme force de propositions et d'actions, ainsi que notre projet pour l'école. Le SNUipp-FSU 79 s'est déjà adressé aux autres organisations syndicales pour qu'une position commune soit présentée à la profession, mais nous espérons pouvoir aussi nous appuyer sur une consigne nationale forte.

Motion du conseil syndical du SNUipp-FSU 79 concernant le contexte social.

Le conseil syndical du SNUipp-FSU des Deux-Sèvres, réuni le 10 janvier, a débattu de la situation sociale de notre pays. Une fois le constat fait d'une mobilisation qui établit un rapport de force sur la durée, et de la difficulté des organisations syndicales à affirmer leur place dans cette période de contestation, nous avons abordé les nécessaires actions à mettre en place.

Nous pensons que le SNUipp et la FSU doivent de toute urgence prendre position dans la période, et proposer des modalités d'actions fortes qui réaffirment nos revendications, et tant mieux si celles-ci sont reprises par les gilets jaunes ou les stylos rouges !

Nous devons nous outiller pour organiser et tenir des AG dans les départements. Nous devons faire le lien en cette période de carte scolaire avec nos revendications en terme de moyens, et avec la disparition des services publics dans les zones rurales. Disparition qui risque fort de s'accroître dans des départements comme le nôtre, avec les fusions de communes imposées.

Au contraire du mouvement des stylos rouges, qui revendique de nouvelles formes d'actions, nous pensons que la mobilisation 2.0 n'est qu'éphémère, et qu'elle ne permettra pas de gagner les batailles qui se profilent. Les clics n'engagent à rien et ne créent pas un rapport de force.

Le CS du SNUipp-FSU 79 fait le constat que nous partageons de nombreuses revendications des stylos rouges, ou plutôt, qu'ils partagent nombre de nos revendications historiques, mais que pour les faire valoir, notre syndicat doit se positionner comme un élément moteur dans l'organisation d'actions fortes et reconductibles dans la durée. Ces actions doivent se traduire par des journées de grève et de mobilisation permettant la nécessaire convergence des luttes.